

I.1. Les implicatures : ne pas dire, mais laisser entendre

Implicature : que recouvre ce mot qui, à la différence d'autres termes utilisés pour parler de la signification, comme *proposition*, *présupposition* ou *contexte*, ne fait pas partie du langage commun ? C'est un néologisme que Paul Grice a forgé en nominalisant le verbe anglais *implicate* au moyen du suffixe *-ure*. S'il a ainsi éprouvé le besoin de créer un terme nouveau alors qu'il existait un autre nom, *implication*, c'est pour souligner une différence essentielle entre ces deux types d'inférence : alors que l'implication désigne une relation logique, l'implicature correspond, elle, à une relation non logique. C'est une forme faible d'implication, qui n'est pas toujours vérifiée et qui peut dépendre du contexte. Paul Gochet [GOC 80] en parle comme d'une invitation à inférer, d'une suggestion, voire d'une insinuation.

Prenons deux exemples pour mieux comprendre le type d'inférence que Grice cherchait à caractériser. Considérons le dialogue (1), entre deux interlocuteurs A et B. Bien que B n'ait pas explicitement dit qu'il ne sortirait pas ce soir, A peut interpréter l'énoncé de B comme une réponse négative. Bien sûr, *J'ai du travail* ne signifie pas *non* de manière générale, mais l'énoncé prend ce sens dans ce contexte particulier. *Non* est une implicature que A peut tirer de la réponse de B. De la même façon, on dira que (2b) est une implicature de (2a). En effet, toute personne interprétera (2a) comme signifiant (2b).

Introduction rédigée par Claire BEYSSADE.

1. Je tiens à remercier Béatrice Godart-Wendling qui m'a confié la direction de ce volume pour ses conseils, sa patience, ses relectures attentives et toute l'aide qu'elle m'a apportée pour finaliser ce travail.

- (1) A : Est-ce que tu sors ce soir ?
B : J'ai du travail.
- (2) a. Il est possible que Jean vienne.
b. Il n'est pas certain que Jean vienne.

Grice appelle donc implicatures ces inférences qui ne sont pas des conséquences logiques, qui ne viennent pas du seul contenu littéral des énoncés proferés, mais qui résultent de l'interaction du contenu littéral avec des hypothèses que l'interlocuteur fait sur l'état mental du locuteur, sur la situation de communication et sur les usages conversationnels. Autant d'éléments, non linguistiques, qui expliquent que l'étude des implicatures relève de la pragmatique et non de la sémantique.

Les implicatures font partie de la signification qui se situe au-delà du sens littéral. Ce sont des informations que l'auditeur tire des propos du locuteur, mais qui ne correspondent pas à ce que le locuteur a dit, si on interprète ses propos *à la lettre*. En ce sens, elles relèvent de l'implicite du discours.

Le concept forgé par Grice est d'autant plus utile que le phénomène qu'il sert à nommer est très fréquent. Les implicatures sont partout, comme les présuppositions. Mais à la différence des présuppositions, qui servent à structurer l'information, à étager le sens en introduisant une distinction entre ce qui est mis au premier plan et ce qui est placé en arrière-plan, le concept d'implicature ne contribue en rien à la hiérarchisation de l'information. Il est utilisé pour décrire la manière dont se construit l'interprétation, pour parler de l'intentionnalité du dire, du décalage entre dire et vouloir dire, entre dire et pouvoir dire, entre codage et décodage de l'information, pour rendre compte de la façon dont l'information est produite et reçue au cours de l'échange conversationnel. Les implicatures caractérisent des contenus informationnels en indiquant la façon dont ils sont construits, mais pas du tout la place ou l'importance qui leur est accordée.

Le travail sur les implicatures ouvre deux champs d'investigation. Le premier porte sur la caractérisation des implicatures : qu'est-ce qu'une implicature, en quoi se différencie-t-elle des autres inférences, notamment des implications et des présuppositions ? Peut-on établir des frontières étanches entre toutes ces sous-classes d'inférences ? La question reste d'actualité, comme en atteste le titre d'un article récent de Jacopo Romoli [ROM 15] paru dans *Journal of Semantics* : « The presuppositions of soft triggers are obligatory scalar implicatures » (les présuppositions des déclencheurs faibles sont des implicatures scalaires obligatoires). Le second champ d'investigation concerne la source des implicatures et la détermination de leur contenu. D'où

viennent les implicatures ? Ont-elles un ancrage lexical ou conversationnel ? Et si les implicatures dérivent de principes conversationnels, quels sont-ils, sont-ils universels ou varient-ils selon les cultures et les langues ?

Grice a développé une théorie de l'interprétation dans laquelle le concept d'implicature, qui mobilise à la fois le point de vue du locuteur, celui de l'interlocuteur et la théorie de l'esprit, occupe une place centrale. Cependant, le succès du travail de Grice tient moins aux détails des analyses linguistiques qu'il a faites, qu'au principe fondateur dont il postule l'existence qui leur sert de fondement : le principe de coopération. L'originalité de son travail vient de ce qu'il ne considère pas que l'interprétation dépend uniquement du sens de la phrase et du contexte linguistique et extralinguistique dans lequel elle est prononcée, mais qu'elle est aussi façonnée par des règles de conversation, toutes rapportées à ce principe, présenté comme universel, qui permet d'expliquer à la fois la source et le contenu des implicatures.

L'influence des travaux de Grice sur la pragmatique a été considérable. Beaucoup de ses idées, comme la distinction entre ce qui est dit et ce qui est signifié, le principe de coopération, les maximes de quantité, de qualité, de relation et de manière ont été reprises, discutées, souvent remaniées, et même quelquefois, pour certaines comme le principe de coopération, rejetées. Mais s'il est un concept qui a conservé une place centrale dans toutes les théories actuelles de l'interprétation et qui fait désormais partie des outils de base de l'analyse pragmatique, c'est le concept d'implicature.

1.2. Plan de l'ouvrage

Cet ouvrage regroupe des contributions, quelquefois écrites à plusieurs mains, qui ont été confiées à des auteurs aux compétences variées (philosophes, linguistes, historiens des idées ou expérimentalistes). Ces regards multiples portés sur un même sujet permettent de croiser les approches, de superposer les descriptions, de changer la focale en mettant l'accent sur des facettes différentes d'un même concept. Les psychologues et les expérimentalistes s'intéressent particulièrement à l'intention dans la communication ; les logiciens et les sémanticiens s'occupent plutôt du mode de calcul des inférences ; quant aux linguistes, ils s'attachent à la variété des formes porteuses d'implicatures.

L'ouvrage a pour objectif de montrer l'importance de la notion d'implicature en pragmatique et plus largement dans toute théorie de l'interprétation du langage. Il regroupe des contributions présentant à la fois le concept tel qu'il a été défini par Grice et les diverses transformations qu'il a subies, dans le temps et en passant d'un cadre

théorique à l'autre. Il veut aussi donner un aperçu de l'état des travaux les plus récents sur les implicatures, la question ayant connu des développements nouveaux depuis une dizaine d'années grâce aux approches expérimentales. À l'image des recherches existantes, il privilégie ce qui concerne les implicatures conversationnelles et consacre une moindre part à l'étude des implicatures conventionnelles. Mais il rend néanmoins compte du regain d'intérêt pour cette question, suscité par le travail de Potts [POT 05] sur le sens expressif et par les réflexions sur les marqueurs argumentatifs et illocutoires.

Il nous a semblé important, avant de présenter le concept d'implicature tel qu'il a été défini par Grice, et avant de donner un aperçu de sa réappropriation par d'autres courants de pensée, de nous interroger sur les origines de ce concept. Les deux premiers chapitres s'attèlent à cette tâche. Est-ce que le questionnement sur ce qui dépasse, déborde, ou s'ajoute au sens littéral était un impensé des périodes antérieures, ou est-ce qu'avant l'invention de ce concept par Grice, on trouve déjà des réflexions sur les phénomènes qu'il sert à décrire et à expliquer ? Est-ce que les travaux anciens portant sur les mêmes phénomènes faisaient usage d'autres termes, peut-être plus spécifiques, et lesquels ? Julie Hunter et Fabio Del Prete (chapitre 1) analysent le concept gricéen et montrent qu'il a permis de décrire de façon unifiée une série de questions qui avaient déjà dans le passé retenu l'attention des linguistes et des philosophes. Ils isolent trois notions fondamentales à la caractérisation des implicatures, et en recherchent les traces dans la littérature pré-gricéenne. Ils décrivent ainsi le contexte historique, philosophique et linguistique dans lequel le concept d'implicature a fait son apparition. Quant à Frédéric Goubier, Nausicaa Pouscoulous et Magali Roques (chapitre 2), ils se demandent si l'on peut trouver, dans les textes du Moyen Âge, un équivalent du concept gricéen. Ils montrent qu'il y a bien eu des préoccupations communes, un intérêt pour l'étude de phénomènes identiques, mais rien d'équivalent au concept d'implicature. Les deux premiers articles du volume fournissent ainsi au lecteur une vision claire de la situation épistémologique au moment où le concept d'implicature naît.

Anouch Bourmayan (chapitre 3) présente dans le troisième article le travail séminal de Grice. Elle rappelle qu'après avoir défini un concept très général, Grice s'est focalisé sur une classe particulière d'implicatures, dites conversationnelles. Elles sont ainsi nommées car elles reposent sur l'idée que la conversation est régie par un principe général, le principe de coopération, qui se décline en une série de maximes. Elle montre que les successeurs de Grice ont poursuivi le travail sur les implicatures en s'interrogeant sur la plausibilité et l'économie de ces maximes. Elle explique que le concept d'implicature n'est pas remis en cause aujourd'hui, mais que le débat s'est déplacé et porte sur le mécanisme de calcul de ces implicatures.

Les chapitres de Grégoire Winterstein (chapitre 4) et de Louis de Saussure (chapitre 5) rendent compte de la manière dont deux théories pragmatiques, l'*argumentation dans la langue*, développée par Anscombe et Ducrot, et la *théorie de la pertinence* de Sperber et Wilson, se sont réappropriées le terme d'implicature et en ont déplacé les contours. Dans l'*argumentation dans la langue*, ce sont plutôt les opérations associées à ce concept (annulation, renforcement, but argumentatif, orientation argumentative, etc.) que le concept lui-même qui occupent une place centrale. Quant à la théorie de la pertinence, elle a restreint le champ d'application du concept et introduit le terme d'explicature pour distinguer plusieurs moments d'intervention de la pragmatique dans la construction de l'interprétation.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à l'analyse de données linguistiques dont l'étude nécessite le recours à la notion d'implicature. Pascal Amsili et Claire Beyssade (chapitre 6) s'attaquent à une série de malformations discursives. Pour expliquer une partie de ces anomalies, ils identifient un type particulier d'implicatures qui, parce qu'elles entretiennent un rapport étroit avec les présuppositions, ont été baptisées antiprésuppositions. Quant à Evangelia Vlachou (chapitre 7), elle cherche à caractériser la différence entre trois indéfinis du français (l'indéfini simple *un* et deux indéfinis plus complexes morphologiquement, *n'importe quel N* et *un N quelconque*) et elle montre qu'on ne peut le faire qu'en décrivant les implicatures attachées à leur emploi. Enfin, un dernier chapitre (chapitre 8) retrace l'évolution du concept d'implicature conventionnelle, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui.

On espère que le lecteur, une fois l'ouvrage refermé, sera convaincu de l'importance du concept d'implicature dans toute théorie de la signification. Qu'il aura compris que si ce concept récent a connu un tel succès, c'est qu'il s'agit d'un concept unifiant, essentiel pour modéliser l'interprétation, mais aussi pour décrire des phénomènes linguistiques spécifiques, relevant tant du lexique que du discours. En un mot, que c'est un concept incontournable.

1.3. Présentation des contributions

Dans le chapitre 1, Julie Hunter et Fabio Del Prete retracent l'histoire des idées qui ont conduit à l'élaboration par Grice du concept d'implicature conversationnelle. Ils montrent que cette notion s'est construite en prenant appui sur un ensemble de discussions antérieures, toutes centrées sur l'observation que la signification peut aller au-delà de ce qui est dit à strictement parler. Pour présenter la genèse du concept d'implicature conversationnelle, ils articulent leur réflexion autour de trois questions. Comment les locuteurs peuvent-ils signifier plus que ce qu'ils disent *stricto sensu* ? Quelles sont les conditions de possibilité d'une communication réussie ? Et quelle est la nature du raisonnement utilisé pour calculer le contenu des implicatures ? Cela

leur permet d'identifier trois notions centrales pour comprendre le type de signification visée par Grice : le supplément de signification qui vient enrichir le sens littéral, le principe de coopération des interlocuteurs et enfin le raisonnement par défaut. En retraçant la genèse des réflexions philosophiques sur ces trois sujets, Julie Hunter et Fabio Del Prete montrent que les propositions de Grice ont contribué à renouveler le questionnement philosophique de l'époque, mais aussi et surtout qu'elles ont permis d'unifier un domaine empirique éclaté, où de nombreux phénomènes avaient déjà été repérés et étudiés, mais jamais rapprochés.

Le chapitre 2, écrit à six mains par Frédéric Goubier, Nausicaa Pouscoulous et Magali Roques, examine les raisons pour lesquelles on ne trouve pas, dans la philosophie médiévale, d'équivalent de la notion gricéenne d'implicature, en dépit de l'intérêt marqué des auteurs pour la distinction entre sens propre et sens visé par les locuteurs. Cela est principalement dû à une approche médiévale de cette distinction, qui s'attache à réduire les phénomènes traités à des combinaisons de propriétés sémantiques au niveau lexical. Appliqué à certains des phénomènes que Grice considérerait relever de l'implicature, ce modèle rapproche les philosophes médiévaux des positions « lexicalistes » en pragmatique contemporaine. Il s'en distingue toutefois par le peu d'intérêt que nos auteurs accordent aux formes d'implicite qui ne sont pas réductibles à des changements sémantiques au niveau des mots. En ce sens, la sémantique médiévale est avant tout une sémantique de l'explicite.

Le chapitre 3, rédigé par Anouch Bourmaysan, présente la notion d'implicature conversationnelle et les transformations qu'elle a connues, depuis sa création par Grice jusqu'aux usages les plus récents en pragmatique formelle et expérimentale. Les implicatures conversationnelles désignent les propositions que l'on peut inférer d'un énoncé à partir de ce qui est littéralement exprimé par l'énoncé, du contexte, et de ce que Grice nomme le principe de coopération et les maximes conversationnelles. Par la suite, divers néo-gricéens critiquent la nature et le nombre de ces maximes, dont Horn [HOR 84], Levinson [LEV 87, LEV 00], ou encore Sperber et Wilson [SPE 86]. En outre, une catégorie spécifique d'implicatures conversationnelles attire l'attention des chercheurs : les implicatures scalaires. D'après le mécanisme gricéen, celles-ci sont dérivées par le raisonnement suivant : le locuteur est censé donner autant d'informations que nécessaire, donc s'il n'a pas été plus informatif, c'est qu'il ne croit pas que l'alternative plus informative soit vraie. Mais comment définir une alternative plus informative ? Et comment rendre compte du fait que les implicatures scalaires soient inversées en contexte monotone décroissant ? Autant de questions que les néo-gricéens résolvent par le recours à la notion d'échelle. Parallèlement, un débat voit le jour à propos du processus de dérivation des implicatures scalaires.

Sauerland [SAU 04] soutient que les implicatures scalaires sont dérivées en deux étapes, le processus donnant d'abord lieu à des implicatures primaires et ensuite à des implicatures secondaires. Au même moment, Chierchia [CHI 04] remet en cause le caractère fondamentalement pragmatique des implicatures scalaires, en arguant que le mécanisme néo-gricéen ne peut expliquer l'apparition d'implicatures scalaires dans des contextes enchâssés. Anouch Bourmayan montre que le débat reste ouvert et très actuel. Elle présente les travaux de Geurts et Pouscoulous [GEU 09] et de Chemla et Spector [CHE 11], qui se proposent de réexaminer cette question avec des outils expérimentaux.

Dans le chapitre 4, Grégoire Winterstein examine la notion d'implicature à la lumière des théories de l'argumentation dans la langue. Dans un premier temps, le chapitre discute du statut des contraintes argumentatives véhiculées par certaines expressions en langue naturelle. La thèse défendue est qu'il n'est pas toujours nécessaire de postuler que ces contraintes font partie du contenu conventionnel de ces expressions, et que dans certains cas, on peut dériver ces contraintes sur la base d'une sémantique vériconditionnelle. Grégoire Winterstein s'attache ensuite à distinguer la notion d'implicature conversationnelle de celle de but argumentatif en montrant comment un même énoncé peut véhiculer une implicature tout en argumentant contre ce même contenu, et en discutant les aspects conventionnels des buts argumentatifs. Enfin, il étudie les différences entre le raisonnement qui produit les implicatures conversationnelles et le raisonnement qui permet de déterminer le but argumentatif visé par le locuteur, en soulignant notamment la nature non coopérative du raisonnement argumentatif.

Le chapitre 5, confié à Louis de Saussure, analyse les réajustements que connaît la notion d'implicature dans la théorie de la pertinence. Il rappelle d'abord dans quel contexte cette théorie a vu le jour : Sperber et Wilson s'opposent à la vision gricéenne, selon laquelle la sémantique déterminerait les conditions de vérité d'un énoncé et la pragmatique s'intéresserait aux seuls aspects non vériconditionnels de la signification. Ils défendent au contraire l'idée que la pragmatique est invasive et intervient très tôt dans l'interprétation, dès la détermination du contenu propositionnel. Ils vont alors distinguer deux classes de processus inférentiels. Il y a d'un côté les processus inférentiels qui interviennent dans la détermination de ce contenu propositionnel, qui permettent d'explicitier le sens de la phrase et qui génèrent des explicatures. Et de l'autre côté on trouve les processus inférentiels qui interviennent ensuite, sur la base du contenu propositionnel, et qui sont à l'origine d'implicatures. En introduisant ainsi une différence de nature entre explicatures et implicatures, la théorie de la pertinence qu'ils élaborent réduit considérablement le champ d'application du concept d'implicature : il est restreint aux contenus inférés qui ne sont pas des précisions ou

des développements, mais qui correspondent à une proposition sans rapport formel avec la proposition exprimée. Louis de Saussure analyse ensuite en détail le fonctionnement des implicatures puis des explicatures. Il explique que la théorie de la pertinence rejette l'hypothèse selon laquelle les contenus implicites sont compris par le recours à des règles conventionnelles ou de rationalité, comme les maximes conversationnelles. En revanche, elle retient de la théorie gricéenne l'idée que la communication est intentionnelle et donc que comprendre revient à identifier les intentions de sens du locuteur. Louis de Saussure montre alors très bien pourquoi, dans la théorie de la pertinence, certaines des « implicatures conversationnelles » de Grice relèvent en réalité de la communication explicite. Il ressort clairement de ce chapitre que la *théorie de la pertinence* ouvre un champ de recherche nouveau où le non-dit est partout dans la communication. Cette théorie va d'ailleurs rapidement se présenter comme une théorie de la communication en général et poser un principe d'économie, le *principe de pertinence*, selon lequel toute communication repose sur un équilibre optimal entre coût, ou *effort cognitif*, et bénéfice, ou *effet cognitif*. Puisque la notion de pertinence gouverne la détermination des contenus implicites, il ne s'agit pas d'une règle conventionnelle mais d'un principe fondamental et universel de la cognition humaine.

Le chapitre 6, coécrit par Pascal Amsili et Claire Beyssade, s'intéresse à un type particulier d'inférences, appelées des antiprésuppositions. Elles sont déclenchées par la mise en compétition de deux expressions qui ne se distinguent que parce que l'une présuppose plus que l'autre. Ainsi en va-t-il du défini et de l'indéfini : en disant qu'il a pris *un livre sur la table*, plutôt que *le livre sur la table*, le locuteur laisse entendre qu'il y avait plus d'un livre sur la table. Les auteurs montrent qu'il ne faut pas confondre ces inférences avec des implicatures scalaires : elles ne conduisent pas à enrichir la signification de l'énoncé, comme c'est le cas des implicatures en général, mais elles peuvent être à l'origine de malformation sémantique ou discursive. C'est le cas quand une antiprésupposition va à l'encontre des connaissances du monde comme dans l'exemple de Heim, *#Un père de la victime*. C'est aussi le cas de certains discours qui, sans être incohérents, semblent manquer de cohésion. Pascal Amsili et Claire Beyssade donnent une caractérisation des contextes dans lesquels présupposer est, sinon obligatoire, du moins un moyen de remédier à un manque de cohésion discursive, ce qu'illustre le contraste suivant : *Paul a fait une bêtise. Il ne la fera (#pas /plus)*. Ce travail sur les antiprésuppositions et les présuppositions obligatoires conduit à repenser le rôle de la redondance dans la langue. Elle a des effets distincts selon qu'elle porte sur un contenu asserté ou présupposé. Le chapitre montre que si la redondance de contenus assertés génère un effet de malformation, en revanche, la redondance des contenus présupposés crée de la cohésion et peut contribuer à la bonne formation d'un discours.

Le chapitre 7 s'intéresse à la signification des indéfinis du français *n'importe qu-* et *un - quelconque*, indéfinis qualifiés de complexes, et les compare à l'indéfini, dit simple, *un*. Evangelia Vlachou montre qu'on ne peut pas facilement distinguer ces indéfinis dans le cadre d'une sémantique purement vériconditionnelle. Elle s'interroge donc sur la nature de l'information apportée par ces deux indéfinis complexes et utilise le concept d'implicatures pour faire avancer la question. Elle soutient ainsi que, comme l'indéfini simple *un*, les indéfinis complexes du type *n'importe qu-* et *un - quelconque* introduisent une variable. La particularité de cette variable est d'être associée à un ensemble de valeurs possibles appelé « ensemble d'alternatives » et le rôle de l'indéfini est de sélectionner une valeur dans cet ensemble d'alternatives. Mais à la différence de l'indéfini simple, les indéfinis complexes ont pour propriété de donner des informations sur la façon dont sont ordonnés ou classés les éléments dans l'ensemble d'alternatives, ainsi que sur la non-pertinence, dans le contexte, de l'alternative sélectionnée. Pour caractériser la spécificité de ces indéfinis complexes, elle parle d'indiscrimination et d'indistinction. Et dans un deuxième temps, elle s'interroge sur la valeur péjorative associée à l'indiscrimination et l'analyse comme un élément de sens *implicite*, correspondant à une implicature.

Enfin, le chapitre 8, rédigé par Claire Beyssade, clôt ce volume en proposant un rapide parcours des travaux sur les implicatures conventionnelles. À l'origine, Grice a proposé de distinguer deux classes d'implicatures, les implicatures conversationnelles et les implicatures conventionnelles. L'essentiel de ses travaux a porté sur les implicatures conversationnelles, et les implicatures conventionnelles sont restées un peu le parent pauvre des recherches sur la signification. Grice lui-même n'en a presque rien dit. Certains de ses contemporains, s'appuyant sur le caractère conventionnel de ces implicatures, y ont vu une forme d'implicite ancré dans le lexique et donc comparable, voire assimilable, aux présuppositions. À la fin du xx^e siècle, Bach [BAC 99] a remis en cause l'existence même de cette classe d'implicatures, décelant une contradiction dans le fait, pour une information, d'être à la fois conventionnelle et implicite. Ce n'est qu'au début du xxi^e siècle, avec les travaux de Potts [POT 05] que les recherches sur les implicatures conventionnelles ont connu un véritable renouveau. Elles occupent désormais une place importante dans les travaux actuels sur le sens social, sur le sens de l'intonation, et dans l'analyse des modalités, entre autres.

I.4. Bibliographie

- [BAC 99] BACH K., « The myth of conventional implicature », *Linguistics and Philosophy*, vol. 22, p. 327-366, 1999.
- [CHE 11] CHEMLA E., SPECTOR B., « Experimental evidence for embedded scalar implicatures », *Journal of Semantics*, n° 28, vol. 3, p. 359-400, 2011.

- [CHI 04] CHIERCHIA G., « Scalar implicatures, polarity phenomena, and the syntax/pragmatics interface », dans A. BELLETTI (DIR.), *Structures and Beyond*, vol. 3, Oxford University Press, Oxford, 2004.
- [GEU 09] GEURTS B., POUSCOULOUS N., « Embedded implicatures ?!?, *Semantics and Pragmatics*, n° 2, p. 1-34, 2009.
- [GOC 80] GOCHET P., « Théorie des modèles et compétence pragmatique », dans H. PARRET *et al.* (DIR.), *Le Langage en contexte, Lingvisticæ Investigationes Supple-menta 3*, p. 317-388, John Benjamins, Amsterdam, 1980.
- [HOR 84] HORN L.R., « Toward a new taxonomy for pragmatic inference: Q-based and R-based implicature », dans D. SCHIFFRIN (DIR.), *Meaning, Form, and Use in Context: Linguistic Applications*, p. 11-42, Georgetown University Press, Washington, 1984.
- [LEV 83] LEVINSON S., *Pragmatics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1983.
- [LEV 00] LEVINSON S., *Presumptive Meanings*, MIT Press, Cambridge, 2000.
- [POT 05] POTTS C., *The Logic of Conventional Implicatures*, Oxford University Press, Oxford, 2005.
- [ROM 15] ROMOLI J., « The presuppositions of soft triggers are obligatory scalar implicatures », *Journal of Semantics*, 2015.
- [SPE 86] SPERBER D., WILSON D., *Relevance: Communication and Cognition*, 2^e édition, Blackwell, Oxford, 1986.